

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# **Retraites : débats et motions chez les socialistes**

- Social - Retraites -

Date de mise en ligne : jeudi 26 septembre 2013

---

**Démocratie & Socialisme**

---

**Dans de nombreuses réunions socialistes (sections et conseils fédéraux), la réforme des retraites est débattue. Nous publions cette semaine deux motions votées, l'une par le conseil fédéral du Tarn, l'autre par la section de Rezé (Loire-Atlantique). Toutes demandent aux députés socialistes de ne pas voter le projet en l'état.**

## **Conseil fédéral du Tarn : Motion relative au projet de réforme des retraites**

À l'attention de :

- ▶ **Harlem Désir, Premier Secrétaire du Parti Socialiste**
- ▶ **Bruno Le Roux, Président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale**
- ▶ **François Rebsamen, Président du groupe socialiste au Sénat**

Avec les réformes Balladur, Fillon et Sarkozy que nous avons toutes combattues, le nombre d'annuités exigées pour une retraite à taux plein s'est accru, passant au fil des années de 37,5 à 41,5 années.

Or, malgré des avancées réelles, le projet qu'élabore le gouvernement envisage l'allongement progressif de la durée de cotisation à 43 années.

Si elle est appliquée, cette mesure aggravera le chômage des jeunes et retardera l'âge de départ à la retraite bien au delà de l'âge légal de 62 ans.

Quand on sait que l'âge moyen d'entrée dans la vie active est de 23 ans, les salariés partiront au mieux à 66 ans.

Il est clair que cette mesure conduira à une véritable régression sociale.

Dans ces conditions, nous demandons aux présidents des groupes socialistes de l'Assemblée Nationale, Bruno Le Roux, et du Sénat, François Rebsamen, de déposer un amendement tendant à maintenir la durée de cotisation à 41,5 années et à rechercher le financement correspondant dans les revenus du capital qui, actuellement, ne sont pas mis à contribution.

Motion adoptée par le Conseil Fédéral du Tarn en date du 19 septembre 2013

**Détail du vote :**

- ▶ Pour : 44
- ▶ Contre : 1
- ▶ Abstention : 0

## **Section de Rezé (44) : Motion relative à la réforme des retraites**

Les militants de la section de Rezé du Parti Socialiste, réunis en Assemblée Générale le 5 septembre 2013, ont

débatu des propositions du gouvernement relatives à une réforme des retraites.

Les socialistes de Rezé réaffirment leur soutien au gouvernement. Ils se félicitent de l'orientation à gauche du projet présenté notamment en ce qui concerne la pénibilité et la prise en compte des années d'apprentissage pour les jeunes.

Toutefois, cette réforme est trop timide et les militants considèrent que la base de la répartition doit intégrer les revenus du capital non réinvestis. Le problème des retraites est avant tout celui du travail, de la répartition entre des cotisations patronales et salariales fondées sur des salaires décents. Les militants demandent à leurs parlementaires de revoir ce projet de réforme en réaffirmant le droit à la retraite pour tous à 60 ans, sans augmentation de la durée de cotisations.

Ils demandent aux députés et sénateurs du Parti Socialiste de respecter les valeurs affirmées dans la Déclaration de Principe de notre Parti, et les engagements pris lors des campagnes présidentielle et législative. Le vote de ce texte en l'état n'est donc pas souhaitable sans que des améliorations tangibles y soient apportées.